



COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE FORMATION MANAGÉRIALE POUR LE SECTEUR D'AIDE ET DE SOINS ET LE SECTEUR SOCIAL

**Remise des certificats de la quatrième promotion
en présence de Corinne CAHEN,
Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région**

**mercredi 7 décembre 2016
à la Chambre des salariés**

Le secteur d'aide et de soins et le secteur social se sont fortement développés ces deux dernières décennies et nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui ces secteurs emploient plus de 10 000 salariés.

Ces secteurs sont conventionnés et cofinancés par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse qui y investissent un budget considérable. Les associations gestionnaires et prestataires de services doivent faire face à de nouvelles perspectives et de nouveaux défis en termes de gestion quotidienne, de modes de financement et d'organisation des ressources humaines. Le secteur social se voit donc confronté aux mêmes types de contraintes que le secteur privé et la nécessité d'une professionnalisation de la gestion de ces institutions s'impose tout naturellement !

Le partenariat, Unité de Formation et d'Éducation Permanente - Chambre des salariés - Institut Régional de Travail Social de Lorraine, a pris l'initiative de combler cette lacune en proposant pour la 4^{ème} fois la formation managériale pour le secteur d'aide et de soins et le secteur social. Depuis 2007, plus de 80 cadres du social ont passé avec succès cette formation.

L'objectif principal de la formation est de permettre aux responsables d'institutions l'acquisition progressive de compétences en matière de management, de législation et de gestion financière afin d'optimiser le fonctionnement de leurs établissements.

Il s'agit d'une formation continue modulaire:

- s'étalant sur une période de 18 mois
- construite dans une optique pragmatique avec le souci de répondre aux réalités quotidiennes du public cible,
- fournissant des outils qui facilitent la mise en place d'une méthodologie de management tenant compte des spécificités du secteur concerné,
- aboutissant à une évaluation et une certification documentée, facilitant les démarches dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Tous les candidats sont obligés de remettre comme travail de clôture un écrit professionnel dans lequel ils se confrontent – dans une posture de cadre de direction – à une situation managériale réelle, en l'analysant et en proposant une réponse institutionnelle adéquate.

La quatrième promotion de cette formation a accueilli 26 participants, tous des cadres de direction d'établissements du secteur d'aide et de soins ou du secteur social. 21 candidats recevront leurs certificats en présence du Ministre de la Famille et de l'Intégration. Une sélection des meilleurs travaux personnels sera présentée lors de cette remise des certificats qui se déroulera dans les locaux de la Chambre des salariés.